



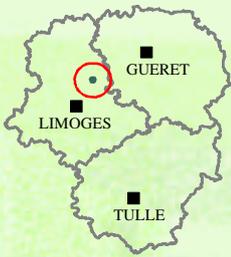
Natura 2000

Site Natura 2000

Site Natura 2000

*Mine de Chabannes
et souterrains des
Monts d'Ambazac*



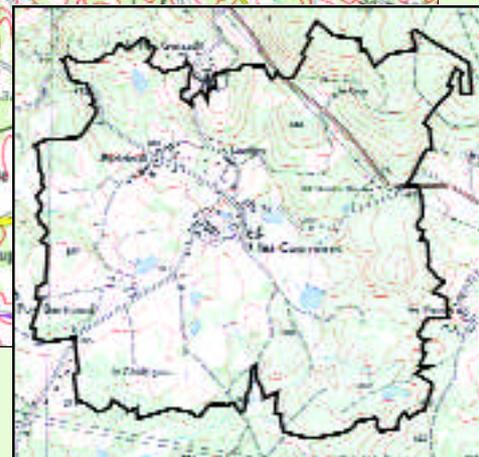
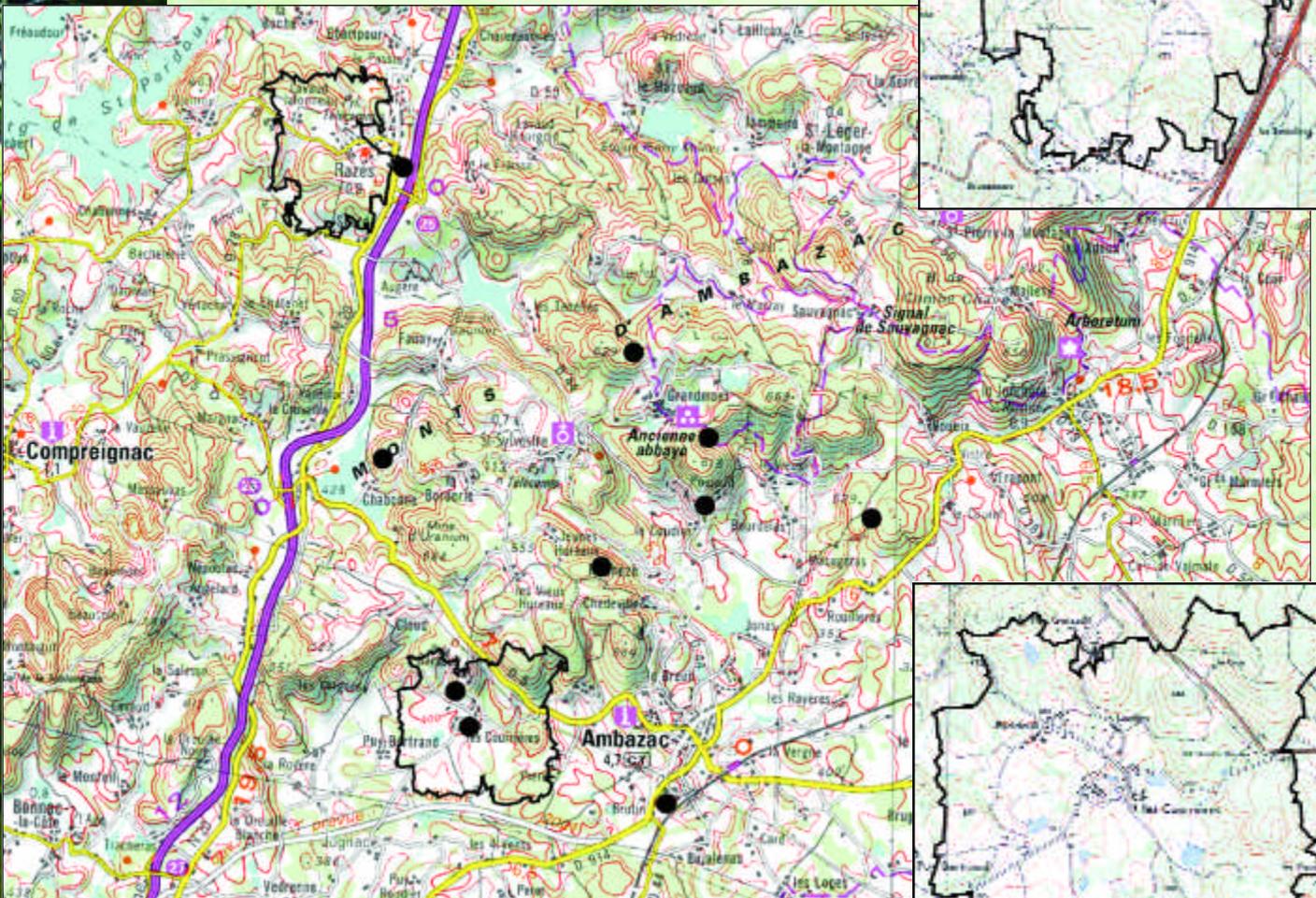
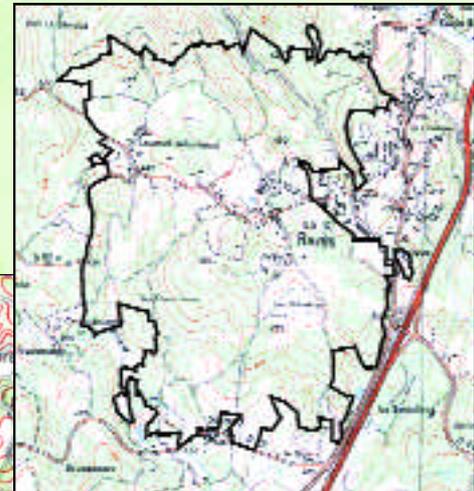


FICHE d'identité...

Le site intitulé **“Mine de Chabannes et souterrains des Monts d'Ambazac”** a été proposé pour intégrer le réseau Natura 2000 en raison de son fort intérêt pour de nombreuses espèces de chauves-souris, aujourd’hui menacées.

Nom: Mines de Chabannes et souterrains des Monts d'Ambazac
Région: Limousin
Département: Haute-Vienne (87)
Communes concernées: Ambazac, Razès, Saint-Sylvestre
Superficie: 691 ha
Opérateur du Site: Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
Validation du Document d'Objectifs par le Comité de Pilotage: le 18 avril 2002

Echelle 2,4cm = 1km



● — Site Natura 2000 = Zone Spéciale de Conservation

Echelle: 1cm = 1km

ANALYSE de l'existant...

> Analyse écologique...

Les Monts d'Ambazac concentrent un nombre important de souterrains, apparus notamment avec les diverses activités minières développées sur ce territoire lors des deux siècles derniers (extraction de pegmatites et minéraux associés, d'or et d'uranium). Par ailleurs, la facilité à piocher dans l'arène granitique a encouragé le creusement de nombreux souterrains dans le but de capter des sources ou de stocker des denrées, et ce dès le moyen-âge. Or, ces cavités, auxquelles s'ajoutent les nombreuses caves aménagées sous les anciennes habitations ou dans les talus, abritent des espèces rares de chauves-souris en période d'hibernation. Dix d'entre elles ont été intégrées au site Natura 2000 pour cette raison.



Le site compte également deux des principaux gîtes régionaux de reproduction d'une espèce de chauve-souris peu commune : le Grand murin. Dans les deux cas, il s'agit d'habitats de particuliers. La première, située sur la commune de Razès, regroupe environ 150 individus, contre plus de 350 pour la seconde, localisée sur la commune d'Ambazac. Ces chiffres, obtenus en période d'élevage des jeunes, comprennent les femelles et leurs petits.

Le choix des femelles, de mettre bas dans ces deux bâtiments, s'explique également par la préservation d'habitats de chasse conformes aux exigences écologiques de l'espèce (bois feuillus assez âgés avec peu de végétation au sol, prairies de fauche et de pâture), autour de ces deux gîtes. Ces milieux ont été recensés et cartographiés dans le premier kilomètre autour de chaque colonie. Ils composent la plus grande partie du site Natura 2000.

> Analyse des activités humaines...

En 1914, les Monts d'Ambazac fournissaient plus du quart des viandes expédiées hors du Limousin. Aujourd'hui, l'élevage régresse, tout comme l'ensemble des activités agricoles. L'heure est beaucoup plus à la déprise avec, pour conséquence, une fermeture de l'espace soit par les boisements naturels, soit par plantation de bois de production. La sylviculture devient en effet intense sur ce territoire. Comme sur l'ensemble des hautes terres limousines, les chênaies-hêtraies spontanées et les châtaigneraies traditionnelles sont souvent remplacées par des peuplements monospécifiques de résineux, pauvres sur le plan floristique et faunistique.



Malgré ces mutations en cours, les Monts d'Ambazac offrent encore à leurs visiteurs une beauté étonnante, des paysages et un patrimoine bâti authentiques, la possibilité de pratiquer de nombreuses activités de plein air ou simplement de se détendre au contact de la nature. Ils constituent donc un pôle touristique intéressant et un atout économique pour le développement local en Limousin.

La chasse, principalement axée sur le grand gibier, et la pêche sont pratiquées sur le site.



Petit rhinolophe

L'année d'une chauve-souris dans les Monts d'Ambazac

■ Hiver

Toutes les chauves-souris d'Europe sont insectivores. L'hiver s'accompagne donc d'une disparition de leur nourriture et, à l'approche de la mauvaise saison, elles regagnent des endroits frais et calmes où elles hibernent. Les souterrains des Monts d'Ambazac constituent alors de précieux refuges, dans lesquels elles demeurent profondément endormies de la mi-novembre à la mi-mars. Durant cette période, elles ne doivent absolument pas être dérangées car tout réveil entraîne une consommation importante d'énergie, pouvant conduire à un épuisement prématuré des réserves accumulées en fin d'automne et à la mort.

■ Printemps

Avec le retour des beaux jours et des insectes, les chauves-souris se réveillent et chassent activement pour regagner le poids perdu pendant les quatre mois de jeûne. Les femelles rejoignent progressivement les gîtes de reproduction. Celles de Grands murins, notamment, affluent dans les combles des deux habitations pour former des colonies de reproduction.

■ Été

L'été est la saison des naissances. Au calme et au chaud sous les toits, chaque femelle de Grand murin donne naissance à un seul petit. Après trois semaines d'allaitement, celui-ci s'essaie à ses premiers vols. Il profite de l'abondante nourriture disponible autour du gîte, dans les prairies naturelles et les hêtraies-chênaies environnantes, pour prendre rapidement du poids.

■ Automne

Chez les chauves-souris, l'accouplement a lieu en automne, même si la fécondation et la gestation sont différées au printemps suivant. La fin des ébats amoureux annonce l'arrivée des premiers froids. Les individus se mettent alors à chasser encore plus ardemment de manière à emmagasiner les réserves de graisse sur lesquelles ils devront compter pour passer l'hiver.

PROPOSITIONS de gestion...



> Aménagement des gîtes d'hibernation et de reproduction

FERMETURE DES GÎTES D'HIBERNATION AU MOYEN DE GRILLES ADAPTÉES

Afin de garantir la tranquillité des chauves-souris en empêchant les intrusions en hiver, sauf celles des naturalistes assurant les suivis scientifiques.

AMÉNAGEMENT DES GÎTES DE REPRODUCTION

Afin d'éliminer toutes les nuisances causées par les colonies sur les habitations et les dérangements occasionnés à leurs occupants.



> Préservation des habitats de chasse

REBOISEMENT DES SURFACES SINISTRÉES PAR LA TEMPÊTE DE DÉCEMBRE 1999 EN FAVORISANT LES ESSENCES AUTOCHTONES ET EN MENANT LES PEUPELEMENTS VERS LA FUTAIE, FAVORABLE AU GRAND MURIN

Pour restaurer des milieux de chasse auparavant propices pour l'espèce ou en créer de nouveaux.

REBOISEMENT DES PEUPELEMENTS FORESTIERS NON ADAPTÉS AUX CONDITIONS STATIONNELLES À L'AIDE D'ESSENCES FAVORABLES POUR LE GRAND MURIN

Afin d'augmenter la proportion des habitats recherchés par l'espèce aux abords immédiats des gîtes.

CONVERSION DES TAILLIS EN FUTAIES FEUILLUES PAR RÉGÉNÉRATION NATURELLE ET SUIVI DES PEUPELEMENTS

Pour transformer des milieux peu exploités par le Grand murin en habitats de prédilection.

MISE EN ŒUVRE D'OPÉRATIONS DE BALIVAGE, D'ÉLAGAGE ET DE DÉPRESSAGE DANS LES PEUPELEMENTS FORESTIERS EXISTANTS

Afin de diminuer le nombre de tiges à l'hectare et d'augmenter l'accessibilité au sol, de façon à offrir des conditions plus favorables au mode de chasse du Grand murin.



DÉBROUSSAILLAGE DES BOIS FEUILLUS OU MIXTES À STRATE BUISSONNANTE DENSE

Pour augmenter l'accessibilité au sol.

OUVERTURE DES PARCELLES AGRICOLES EN DÉPRISE ET GESTION EXTENSIVE DES PRAIRIES PAR PÂTURAGE RAISONNÉ ET/OU FAUCHE DES PARCELLES

Pour accroître la proportion des prairies basses, préférées aux friches par le Grand murin.

ENTRETIEN DES HAIES ET DES BOSQUETS

Afin de multiplier les éléments structurants du paysage dont les chauves-souris servent pour regagner leurs terrains de chasse et le long desquels elles se nourrissent.

> Animation du site

SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTÈRES

Pour vérifier l'évolution des effectifs présents en hibernation, comme en reproduction, de façon à avoir ainsi une meilleure connaissance de l'utilisation faite des gîtes et d'affiner les aménagements.



Grands murins

SENSIBILISATION DES ACTEURS LOCAUX

Afin de contractualiser des mesures de gestion favorables au maintien des chauves-souris avec les propriétaires et les exploitants.